



TRIAL CLUB DE LOOZE

REGLEMENT PARTICULIER

- 1) **Nom de l'épreuve :** TRIAL DE LOOZE (LOOZE 89300)
- 2) **Capacité :** National
Championnat de BOURGOGNE
Championnat de CHAMPAGNE ARDENNE
Le nombre de pilotes est limité à 120.
- 3) **Date :** Dimanche 19 juin 2011
- 4) **Catégories admises :**
- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| SENIOR 1 | |
| SENIOR 2 | OPEN |
| SENIOR 3 | SENIOR 3+ |
| SENIOR 4 | SENIOR 4+ |
| Challenge Éducatif « Grandes Roues » | Challenge Éducatif « Petites Roues » |

5) **Règlement :**

Épreuve inscrite au calendrier officiel de la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) par le TRIAL CLUB DE LOOZE sous le n° 198.

Épreuve conforme aux Règles Techniques et de Sécurité édictées par la Fédération Française de Motocyclisme (FFM).

Épreuve conforme au règlement du Championnat de Bourgogne 2011 (www.ligue-moto-bourgogne.org).

6) **Pénalisations :**

Les pénalités seront attribuées conformément aux barèmes de la FFM.

7) **Parcours :**

- Terrain de 16 km composé de 11 zones « non stop ».
- 3 tours pour toutes les catégories, à l'exception du Challenge Éducatif « Petites Roues » qui ne fera que 2 tours de 7 zones,
- **Le premier tour et le meilleur des deux tours restants seront retenus dans le classement**
- Les couleurs de fléchage dans les zones seront :

SENIORS 1	Bleue
OPEN	Bleue ou Verte
SENIORS 2	Verte
SENIORS 3+	Verte ou Jaune
SENIORS 3	Jaune
SENIORS 4+	Jaune ou Noire
SENIORS 4 et Challenge Éducatif « Grandes Roues »	Noire
Challenge Éducatif « Petites Roues »	Blanche marquée « PR »
- Les OPEN devront effectuer 50% des zones communes avec les SENIORS 1, jugées les plus faciles et 50% des zones communes avec les SENIORS 2.
- Les SENIORS 3+ devront effectuer 50% des zones communes avec les SENIORS 2, jugées les plus faciles et 50% des zones communes avec les SENIORS 3.
- Les SENIORS 4+ devront effectuer 50% des zones communes avec les SENIORS 3, jugées les plus faciles et 50% des zones communes avec les SENIORS 4.
- Départ et arrivée auront lieu à LOOZE (89300) rue du Château.
- Le premier départ aura lieu à 9h00, puis à raison d'un concurrent par minute.
- Le dernier départ aura lieu à 11h00.
- Le temps imparti sera de 7 heures pour l'ensemble des 3 tours.

8) **Contrôle des engagements :**

- Sur l'aire de départ : le dimanche de 8h30 à 11h00.
- **Casque homologué et bottes obligatoires**
- **Protections dorsales et ventrales obligatoires pour les pilotes de moins de 18 ans et recommandées pour les autres.**
- Documents obligatoires : licence FFM, permis et/ou CASM, assurance RC pour la moto.
- Licence à la journée sur place.

Trial Club de LOOZE (FFM – C2778)

19, Chemin Beauregard - Hameau de Beaudemont - 89500 VILLENEUVE SUR YONNE

Tél. : 06 11 72 13 77

Email : gilles.foucherot@club-internet.fr

SIRET: 502 973 605 0012



9) Droits d'engagements :

- Inscription 10 € (Pilotes âgés de 7 à 11 ans).
- Inscription 30 € (Pilotes de 12 ans et plus).
- Supplément de 5 € si l'engagement a lieu le jour de l'épreuve.

10) Jeunes pilotes « Challenge Éducatif » :

L'organisation met en place un Challenge Éducatif réservé aux pilotes âgés de 7 à 11 ans aux conditions obligatoires suivantes :

- Guidon d'or ou d'argent et licence NEA
- Autorisation parentale signée
- Édicateur pour les pilotes du Challenge éducatif « Petites Roues »
- Assistant pilote disposant d'une licence NCB ou LAP pour les pilotes du Challenge éducatif « Grandes Roues »

11) Assurance :

L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile pour les manifestations sportives auprès de : AGF ASSURANCES.

12) Classement :

Un classement indépendant sera effectué pour chaque catégorie.

13) Réclamation :

Toute réclamation devra être remise par écrit dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats, auprès du Directeur de Course, et lui uniquement, accompagnée d'un chèque de 75 €.

14) Remise des prix :

Elle aura lieu sur place dès que les classements seront établis.
Des coupes et lots récompenseront les gagnants de chaque catégorie.

15) Important :

Les concurrents s'engagent à respecter scrupuleusement les instructions données par les organisateurs, à suivre le parcours fléché et à respecter l'environnement et les usagers dans les chemins empruntés.
Chaque concurrent doit avoir pris connaissance du présent règlement, s'engage à le respecter et à subir les sanctions qui pourraient être prises à son égard pour tout manquement à la discipline lors de l'épreuve.

L'utilisation de tapis environnementaux est obligatoire dans le parc coureur, au moment de l'entretien et du remplissage de la moto.

16) Officiels :

DIRECTEUR DE COURSE : Gilles FOUCHEROT (OFF 026558)

COMMISSAIRES SPORTIFS : Jean-Marie MORIN (OFF 172754)
Laure FOUCHEROT (OFF En cours)
Valérie HUGUENIN (OFF 150067)

COMMISSAIRES OZT : Isabelle FOUCHEROT (OFF 119471)
Jean-Jacques QUILLON (OFF 132407)
Bruno HUGUENIN (OFF 013141)
Alain ZLOCH (OFF 150072)

17) Renseignements et Inscriptions :

Gilles FOUCHEROT
19, chemin Beauregard
89500 BEAUDEMONT
Tél. : 03 86 87 32 92 ou 06 11 72 13 77
Email : gilles.foucherot@club-internet.fr

18) Délégué à l'environnement :

Laure FOUCHEROT

Fait à LOOZE le 27 février 2011